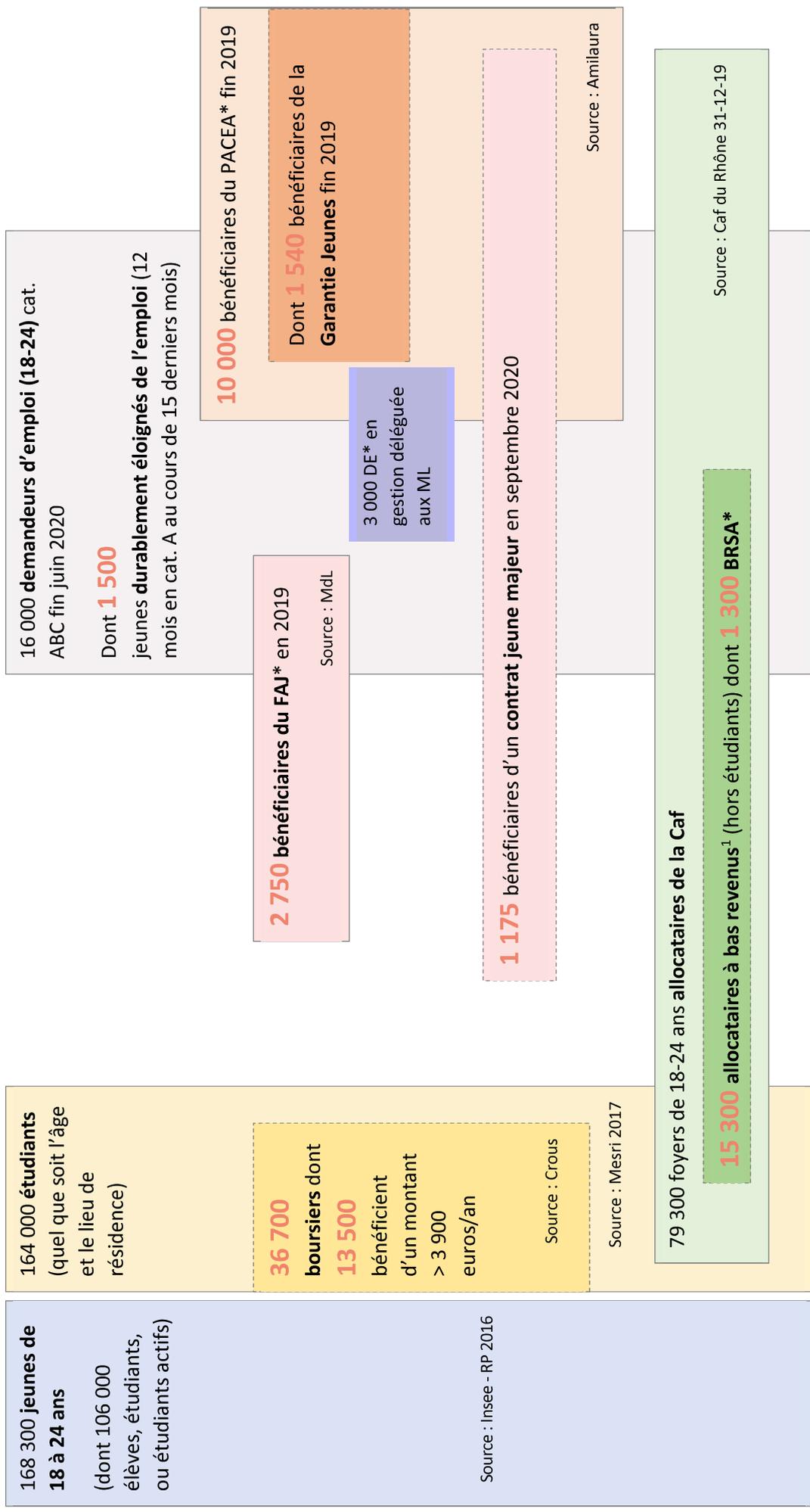


Panorama synthétique des caractéristiques des jeunes et des dispositifs en leur faveur



* FAJ : Fond d'aide aux jeunes ; DE : demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi ; PACEA : parcours contractualisé d'accompagnement adapté vers l'emploi et l'autonomie ; BRSA : Bénéficiaires du Revenu de solidarité active (foyers).

¹ Seuil pour une personne seule : < 1 071 euros /mois en 2018 et < 1 606 euros/mois pour une personne seule avec un enfant de moins de 14 ans.

Notes explicatives :

Ce schéma de synthèse recense les principales données concernant les jeunes de 18 à 24 ans dans la Métropole de Lyon. Différentes sources ont été mobilisées pour estimer le nombre de jeunes concernés dans différentes catégories.

Le recensement est la source qui devrait nous donner le nombre global de jeunes entre 18 et 24 ans dans la Métropole de Lyon. Il semble cependant que ce chiffre soit sous-estimé par rapport à la réalité, car un certain nombre d'étudiants ne seraient pas recensés (le RP est déclaratif, un mauvais remplissage du questionnaire par l'étudiant ou par sa famille peut amener à une mauvaise catégorisation de l'étudiant, l'étudiant peut être déclaré au domicile des parents alors qu'il a un logement sur le lieu de ses études...).

L'analyse des jeunes et de leur profil est possible par dispositif (par exemple : les bénéficiaires de contrat jeune majeur, les bénéficiaires de la garantie jeunes...) et/ou par catégorie (par exemple : les bénéficiaires CAF situés sous le seuil de bas revenu, les jeunes demandeurs d'emploi « durablement éloignés de l'emploi »...). On sait qu'une partie des jeunes bénéficient de plusieurs dispositifs et/ou combinent plusieurs types d'accompagnement mais il n'est pas possible de croiser les sources. Exemple : Parmi les 16 000 jeunes inscrits à Pôle emploi, nous ne savons pas combien font partie des allocataires à bas revenus (CAF) et combien ont bénéficié du FAJ.

Si l'on cible certaines catégories, il ne faut pas oublier que l'on met de côté un certain nombre de jeunes. Exemple : les 14 000 allocataires à bas revenu de la CAF ne bénéficiant pas du RSA excluent de fait les étudiants (sortis de la base par la CAF car de nombreux étudiants ne déclarent pas de revenus mais peuvent être aidés par leur parents). Ce chiffre ne tient pas compte non plus de jeunes qui n'ont pas de logement autonome (hébergés par un tiers, chez les parents...).

Traitements statistiques et analyses :
Sophie-Anne Carrolaggi et Caroline Testut

Cartographie : **Sophie-Anne Carrolaggi**